

Adhésion

à CMC Microsystèmes



Bienvenue

Bienvenue membre,

Bienvenue dans la famille CMC ! Nous sommes ravis que vous vous joigniez à notre communauté d'organisations qui se consacrent à l'accélération de l'innovation industrielle et à l'excellence de la recherche au Canada.

Nous vous encourageons à explorer les nombreuses façons dont vous pouvez vous engager avec CMC et à tirer le meilleur parti de votre adhésion. Les membres bénéficient d'un large éventail d'avantages qui non seulement enrichiront votre expérience mais aussi d'amplifier votre impact sur l'écosystème des semi-conducteurs.

À propos de CMC

CMC Microsystèmes est un organisme sans but lucratif qui favorise la recherche et l'innovation dans les technologies évoluées. Fondée en 1984, CMC réduit les obstacles d'adoption des technologies en créant et en partageant des plateformes technologiques, y compris l'accès à des capacités de conception, de fabrication et de mise à l'essai à la fine pointe. CMC permet des activités de recherche, de développement et de formation pour le personnel hautement qualifié soutenant un réseau actuellement composé de plus de 10 000 participants universitaires et 1 200 entreprises qui innovent dans le domaine des technologies avancées au Canada.



Les niveaux d'adhésion

Catégorie A : Établissements post-secondaires au Canada

Catégorie B : Industrie au Canada

Catégorie C : Organisations de R-D à but non lucratif au Canada

Catégorie D : Autres organisations – dans le monde entier



Catégorie A :

Établissements post-secondaires au Canada

Les établissements d'enseignement postsecondaire situés au Canada et principalement financés par les gouvernements au Canada (qu'ils soient fédéraux, provinciaux ou municipaux ou toute combinaison de ceux-ci).

Chaque membre de catégorie A a le droit de recevoir un avis de convocation, d'assister et de voter à toutes les assemblées des membres, et a droit à un (1) vote à ces assemblées (à l'exception des assemblées auxquelles seuls les membres d'une autre catégorie ont le droit de voter séparément).

Les membres de la catégorie A ne paient pas de frais d'adhésion et leur mandat est de cinq (5) ans.



Catégorie B : Industrie au Canada

Industrie et organisations à but lucratif situés au Canada.

Chaque membre de la catégorie B a le droit de recevoir un avis de convocation, d'assister et de voter à toutes les assemblées des membres, et a droit à une (1) voix à ces assemblées (à l'exception des assemblées auxquelles seuls les membres d'une autre catégorie ont le droit de voter séparément).

Les membres de la catégorie B doivent payer une cotisation conformément au barème des cotisations publié par la Société et la durée de leur adhésion est de deux (2) ans.

Les niveaux d'adhésion



Catégorie C :

Organisations de R-D à but non lucratif au Canada

Organisations à but non lucratif situés au Canada.

Chaque membre de la catégorie C a le droit de recevoir un avis de convocation, d'assister et de voter à toutes les assemblées des membres, et a droit à une (1) voix à ces assemblées (à l'exception des assemblées auxquelles seuls les membres d'une autre catégorie ont le droit de voter séparément).

Les membres de la catégorie C doivent payer une cotisation conformément à un barème publié par la Société et ont un mandat de deux (2) ans.

Les membres de la catégorie C sont, par exemple, des organisations de R-D gouvernementaux et / ou financés par le gouvernement au Canada qui engagent des ressources dans la recherche et / ou le développement, la formation de personnel hautement qualifié (PHQ), et / ou des collaborations liées à l'accélération de la recherche et de l'innovation dans les technologies de pointe.



Catégorie D :

Autres organisations – dans le monde entier

Les organisations, qu'elles soient au Canada ou non, intéressées à promouvoir les objectifs de la Société, ou qui ont un intérêt périphérique dans la mission de la société.

Chaque membre de la catégorie D a le droit de recevoir un avis de convocation et d'assister à toutes les assemblées des membres (à l'exception des assemblées auxquelles seuls les membres d'une autre catégorie ont le droit d'assister). Les membres de la catégorie D n'ont pas le droit de voter aux assemblées des membres (à moins que la Loi n'en dispose autrement).

Les membres de la catégorie D ne sont pas tenus de payer une cotisation et la durée de leur adhésion est de deux (2) ans.

Vous souhaitez devenir membre ?

1. Demander l'adhésion à : www.cmc.ca/fr/adhesion
2. L'équipe des membres de CMC lancera la procédure d'approbation.
3. Le conseil d'administration de CMC examinera les demandes d'adhésion en fonction des critères d'approbation lors de sa prochaine réunion.
4. L'équipe chargée des adhésions informera le membre de l'approbation, confirmera les conditions d'adhésion et organisera l'annonce conjointe de la nouvelle adhésion sur les médias sociaux. Une fois votre adhésion approuvée, un courrier électronique vous sera envoyé pour vous informer de votre adhésion au CMC et vous demander de fournir les informations suivantes :
 - a. Confirmez votre représentant des membres .
 - b. Votre logo - PNG, SVG, EPS ou AI de haute qualité
 - c. Coordonnées supplémentaires si nécessaire.
 - d. Invitation à créer un compte CMC.

Le représentant des membres, par sa nomination, représente votre organisation dans la conduite des affaires de CMC Microsystems et vote sur les questions soumises aux membres lors de l'assemblée annuelle.

Les avantages de l'adhésion

- Les deux premières années sont gratuites. Les établissements post-secondaires au Canada ne paient jamais de cotisation.
- Accès à des événements, ateliers et webinaires exclusifs.
- Rabais pour les événements, ateliers et webinaires exclusifs.
- Inscription prioritaire aux événements
- Accès aux publications et rapports.
- Droits de vote et participation à l'assemblée annuelle.
- Participation à la création d'une carte routière de l'écosystème et à la planification.
- Reconnaissance de votre organisation sur le site web de CMC, dans les rapports annuels, les bulletins d'information, etc.
- Des badges électroniques spéciaux à utiliser sur les médias sociaux.
- Présentation d'une histoire de réussite de votre organisation sur nos médias sociaux.
- Figurer sur la carte des atouts du Canada en matière de semi-conducteurs.



Cotisations des membres

Catégorie A : Établissements post-secondaires au Canada - complémentaire

Catégorie B : Industrie au Canada 500 \$

Catégorie C : Organisations de R-D à but non lucratif au Canada 200 \$

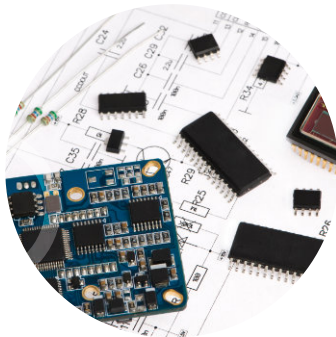
Catégorie D : Autres organisations – dans le monde entier 500 \$

*Les cotisations seront supprimées pour le premier terme des nouveaux membres.

Résiliation de l'adhésion

L'adhésion à la Société prend fin lorsque :

- La Société est liquidée ou dissoute.
- Un membre ne maintient pas les qualifications requises pour être membre.
- Le membre démissionne en remettant une lettre de démission au président du Conseil d'administration de la Société (avec effet à la date spécifiée dans la lettre de démission).
- Le membre est expulsé conformément à toute section relative à la discipline des membres ou est résilié d'une autre manière conformément aux articles ou aux règlements administratifs.
- Le mandat du membre, le cas échéant, expire et n'est pas renouvelé dans les 30 jours suivant la date d'expiration.



Référence

La vision, la mission, les valeurs directrices et les principes de CMC
www.CMC.ca/fr/a-propos-de-cmc

Coordonnées

N'hésitez pas à contacter notre équipe de membres à l'adresse membership@cmc.ca pour toute question, suggestion ou pour en savoir plus sur la façon de participer.



